

Juin 2025

Acteur clé dans la construction durable, le SYNAD (Syndicat National des Adjuvants pour Béton et Mortiers) dispose désormais de 9 Déclarations Environnementales Produit (DEP) ou Environmental Product Declarations (EPD) collectives, concernant 6 familles d'adjuvants. Élaborés par l'EFCA (European Federation of Concrete Admixture associations), ces documents fournissent des informations quantifiées sur les impacts environnementaux d'un produit tout au long de son cycle de vie.

EPD et quels adjuvants béton ?

Depuis sa création en 1968, le **SYNAD** (Syndicat National des Adjuvants pour Béton et Mortiers) s'est imposé comme un acteur incontournable de la filière construction. Les adjuvants sont des produits intégrés à la **formulation** du béton, qui ont pour rôle de modifier certaines propriétés du béton à l'état frais et/ou durci pour en faciliter l'utilisation. Les familles d'adjuvants concernées par ces EPD sont :

1. Plastifiant/superplastifiant
2. Accélérateur de durcissement
3. Accélérateur de prise
4. Retardateur de prise
5. Hydrofuge
6. Entraîneur d'air

EPD et impact carbone

L'éligibilité d'un produit à une EPD collective est réalisé par la vérification d'un score lié à sa formulation (composants et quantité). Si le score total est inférieur au score autorisé (avec une tolérance de + 5 %), l'adjuvant est déclaré conforme au modèle des EPD.

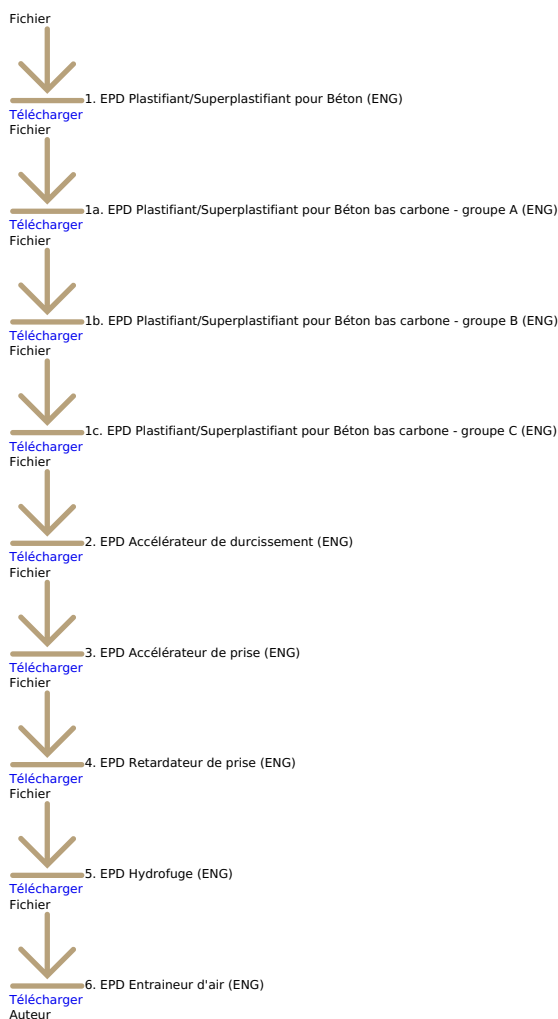
En 2024, 3 EPD ont complété la famille des Plastifiants/Superplastifiants. Ces EPD offrent des données plus précises, intégrant les dernières évolutions de formulations disponibles pour cette catégorie de produits et permettent d'être plus précis dans le calcul de l'impact **CO2** du béton.

Désormais, les EPD de groupes A, B et C sont disponibles pour préciser davantage l'impact carbone du plastifiant ou superplastifiant utilisé. Afin de pouvoir calculer l'impact carbone du béton produit, il est nécessaire de questionner le fournisseur de l'adjuvant afin qu'il indique l'EPD concerné par le produit utilisé.

Périmètre d'application des EPD

Les EPD sont élaborées par l'**EFCA**, l'association européenne qui regroupe 11 fédérations des producteurs d'adjuvants, sont donc **en anglais**, et ne sont utilisables que dans les pays membres de l'association (Belgique, Finlande, France, Allemagne, Italie, Pays Bas, Pologne, Espagne, Suède, Suisse et Turquie).

NOTA BENE : ces EPD sont téléchargeables en 1 seule fois (Fichier zip de 13,6 Mo) sur le site du **SYNAD**



SYNAD



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

**Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet**